



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNCT : Prix du contrôle technique

L'automobilisme découragé par une hausse des coûts ?

Les membres de l'ACL sont nombreux à s'insurger contre l'augmentation tarifaire importante annoncée par la SNCT pour le contrôle technique. Et ils ont raison, car cette augmentation conséquente des prix (après une hausse en 2016), même si elle a été décidée par une Société Anonyme pour des raisons commerciales, porte une empreinte clairement politique.

Malgré la libéralisation du contrôle technique et l'arrivée d'un autre acteur sur le marché, la SNCT n'est pas une société commerciale comme les autres, puisqu'elle demeure en grande partie dans les mains de l'Etat. Même si l'augmentation du prix est une décision prise en réaction à la situation du marché et aux coûts auxquels la SNCT est confrontée, l'ACL constate que :

- 1) Cette nécessité économique pour la SNCT d'augmenter les prix n'est pas soudaine. Elle a néanmoins ostensiblement été repoussée à après les élections législatives.
- 2) De ce fait, cette décision prend une connotation clairement politique et confirme la volonté du gouvernement de décourager l'automobilisme en augmentant les coûts, avant même d'avoir concrétisé des alternatives efficaces pour le plus grand nombre.
- 3) L'importance de la hausse est de plus critiquable car, si la dernière augmentation en 2016 avait accompagné des mesures qui apportaient une amélioration visible du service comme la digitalisation de la prise de rendez-vous et une meilleure organisation de ceux-ci, aucun saut qualitatif de l'offre ces douze derniers mois ne justifie une telle augmentation.

L'ACL rappelle que le contrôle technique des véhicules n'est pas un choix mais une obligation pour les propriétaires. Or, actuellement, et malgré la libéralisation du marché, il n'y a que deux acteurs au Luxembourg. L'ACL espère que le gouvernement ne mettra pas des bâtons dans les roues à tout acteur supplémentaire qui souhaiterait accéder à ce marché.

Au vu du manque actuel d'alternatives à la voiture pour un grand nombre d'utilisateurs et en attendant la réalisation des options annoncées, l'ACL appelle le gouvernement à ne pas continuer à pénaliser les automobilistes et à suspendre toute hausse supplémentaire qui toucherait le plus durement ceux qui n'ont ni les moyens de changer de véhicule (pour éviter le contrôle technique pendant quatre ans ou bénéficier d'une prime pour l'achat d'un véhicule considéré comme écologique), ni les moyens de s'en passer (horaires de travail ou type de travail qui ne permet pas de recourir aux transports en commun). L'automobiliste notamment de par les accises et la taxe sur les véhicules autoroutiers contribue déjà très activement au développement de la mobilité au Luxembourg.

L'ACL attend des déclarations claires du gouvernement en ce sens.

Bertrange, le 4 février 2019

Automobile Club du Luxembourg